



*La Société de demain,
j'y travaille inc.*

ÉCOLE PHILIPPE-LABARRE

UNE ÉCOLE ENTREPRENEURIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Rapport annuel du conseil d'établissement 2013-2014

Au nom des membres du Conseil d'établissement, c'est avec plaisir que nous vous transmettons ce rapport annuel concernant les activités réalisées par le Conseil d'établissement de l'école Philippe-Labarre. Nous pouvons affirmer que le Conseil d'établissement est très actif et à l'écoute du milieu. Son implication dénote une saine collaboration pour réaliser la mission de l'école : INSTRUIRE, SOCIALISER et QUALIFIER les élèves qui fréquentent cette école et actualiser notre projet éducatif.

*Pascal Théoret
Président*

*Sylvain Cléroux
Directeur*

LES GRANDES ORIENTATIONS DU PROJET ÉDUCATIF ET DU PLAN DE RÉUSSITE

- Promotion et valorisation du français
- Amener les élèves à développer des méthodes de travail efficaces
- Promouvoir les valeurs entrepreneuriales et environnementales
- Mise en place d'activités qui favorisent la socialisation et la responsabilisation
- Assurer un enseignement de qualité adapté aux besoins de chacun des élèves tout en respectant les différents rythmes d'apprentissage

NOS GRANDES PRIORITÉS EN LIEN AVEC LE PLAN DE RÉUSSITE POUR 2014-2015

- Poursuivre la mise en œuvre de la lecture interactive et de la lecture partagée enrichie en classe
- Expérimentation de nouvelles pratiques en mathématiques / Formation et accompagnement des enseignants
- Vivre avec les élèves 3 volets du projet d'école entrepreneuriale :
 - Développer les valeurs entrepreneuriales
 - Vivre des projets entrepreneuriaux
 - Participer aux activités d'une entreprise à l'école

PORTRAIT DE L'ÉCOLE

Nombre d'élèves (évolution)

	2014-2015**	2013-2014*	2012-2013*	2011-2012*	2010-2011*
Préscolaire	39	40	38	29	20
1 ^{er} cycle	82	59	47	52	47
2 ^e cycle	45	57	57	45	39
3 ^e cycle	58	39	34	23	33
Accueil	-	20	20	20	32
Langage	24	23	19	8	-
Total	248	238	215	177	171

** Données au 2 septembre 2014

* Données au 30 septembre

Organisation scolaire et services aux élèves :

- 12 classes régulières du préscolaire et du primaire
- 3 classes de langage (1^{er} et 2^e cycles)
- Enseignants spécialistes en éducation physique, anglais langue seconde, arts plastiques et art dramatique (classes de langage et préscolaire)
- Orthopédagogie, orthophonie et psychoéducation
- Service de garde

PORTRAIT DE NOS ÉLÈVES (au 2 septembre 2014)

Profil sociolinguistique

Langues parlées à la maison

Français	87,5%
Espagnol	3,6%
Créole	2,4%
Vietnamien	2,0%
Arabe	1,2%
Autres	3,3%

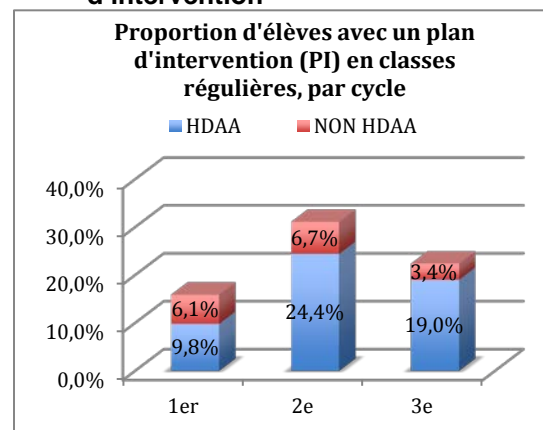
Langues maternelles

Français	74,2%
Espagnol	5,3%
Arabe	4,8%
Créole	4,8%
Vietnamien	3,2%
Autres	7,7%

Lieux de naissance

Québec	84,7%
Haïti	4,0%
Algérie	2,0%
Cameroun	1,2%
Pérou	1,2%
Autres	6,9%

Élèves avec un plan d'intervention



QUELQUES RÉSULTATS SCOLAIRES JUIN 2013

(Comparés aux résultats CSDM)

	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	6 ^e année
Taux de réussite en français	91,4%	82,6%	75,0%	100%	81,0%	100 %
CSDM	91,9%	91,7%	90,8%	92,4%	90,3%	93,2%
Moyenne en français	74,7%	73,4%	69,0%	74,8%	72,4%	74,6%
CSDM	78,0%	77,1%	74,9%	74,8%	73,7%	75,4%
Taux de réussite en mathématique	91,4%	87,0%	65,0%	94,3%	81,0%	85,0%
CSDM	95,2%	93,4%	93,3%	93,2%	91,2%	92,2%
Moyenne en mathématique	73,3%	73,7%	69,0%	74,9%	69,0%	74,5%
CSDM	81,2%	79,5%	78,0%	78,1%	76,8%	78,0%

Note : Sur le site web de l'école, vous pouvez consulter la version détaillée de notre projet éducatif et de notre plan de réussite :

<http://philippe-labarre.csdm.ca/ecole/projet-educatif/>

BILAN DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2013-2014

Liste des membres du Conseil d'établissement 2013-2014

Les parents :

- Monsieur Pascal Théoret, président
- Monsieur Steeve Bélanger
- Madame Nancy Bertrand
- Madame Nancy Gray, déléguée au comité central de parents
- Madame Nadia Muzira-Makenga

Représentantes du personnel enseignant :

- Madame Hélène Legault
- Madame Julie Plamondon
- Madame Rebecca Roy-Lorigiano

Représentante du personnel de soutien :

- Madame Jacinthe Sylvain

Représentant des professionnels :

- Aucun

Représentante du service de garde :

- Madame Luce St-Louis

Représentant de la communauté :

- Aucun

Calendrier des réunions du Conseil d'établissement

En 2013-2014, le Conseil d'établissement a tenu sept (7) séances ordinaires. En début d'année, le conseil a élu les membres aux différents postes, révisé les règles de fonctionnement et établi un calendrier des séances.

Assemblée générale des parents : 5 septembre 2013

Séances ordinaires du Conseil :

- 30 septembre 2013
- 28 octobre 2013
- 11 décembre 2013
- 28 janvier 2014
- 26 mars 2014
- 14 mai 2014
- 11 juin 2014

Principales actions posées par le Conseil d'établissement

Au cours de l'année, le Conseil a adopté des résolutions touchant la vie de l'école :

- Le budget annuel de l'école
- Le choix de la campagne de financement et l'utilisation des sommes recueillies (une consultation a été tenue auprès de tous les parents de l'école)
- L'utilisation du budget de fonctionnement et du budget de formation du Conseil d'établissement (achat de livres pour la bibliothèque destinée aux parents)
- La tenue d'un cours de gardiens avertis (rabais de 10\$ par élève offert par le CÉ)
- Demandes à la commissaire dans le cadre de son budget discrétionnaire
- Le choix de la compagnie pour les photos scolaires
- Utilisation de la ristourne sur la vente des photos scolaires
- Bilan 2013-2014
- Organisation d'un souper spaghetti
- Création d'un fonds dédié aux activités étudiantes à l'école

De plus, le Conseil d'établissement a approuvé plusieurs projets concernant la vie scolaire :

- Le plan de réussite et la convention de gestion et de réussite éducative pour 2013-2015¹
- Le plan de lutte pour combattre l'intimidation et la violence à l'école¹ et son évaluation (bilan)
- Des balises pour le montant demandé aux parents pour les sorties
- La programmation des sorties et des activités éducatives
- La tenue de la campagne de LEUCAN à l'Halloween
- Des balises encadrant les projets entrepreneuriaux impliquant la vente de produits
- L'organisation des journées pédagogiques au service de garde
- L'ouverture du service de garde lors des journées pédagogiques de début et de fin d'année
- La réglementation du service de garde
- Le code de vie de l'école
- Les règles de conduites et mesures de sécurité
- La tenue de certaines activités de sensibilisation auprès des élèves
- Les frais chargés aux parents
- Les listes d'effets scolaires
- L'horaire de la rentrée progressive au préscolaire et pour les classes de langage
- La distribution de publicité de certains organismes
- Le temps alloué à chaque matière

Également, le Conseil d'établissement a reçu de l'information et donné son opinion sur les sujets suivants (lors des rencontres ou à l'occasion de la visite de la commissaire du quartier) :

- L'organisation scolaire et la clientèle de l'école
- Les services offerts aux élèves
- L'état du budget de l'école
- Les normes et modalités d'évaluation
- Les travaux en cours et à venir à l'école (dont le projet d'agrandissement de l'école)
- Les soirées d'information aux parents et de rencontre avec les enseignants
- La vente de cartes fabriquées par les élèves
- La sécurité aux abords de l'école et les mesures d'apaisement de la circulation souhaitée autour de notre école (dos d'âne, etc.)
- Les procédures à suivre en cas d'urgence à l'école
- Les frais chargés aux parents dans l'ensemble des écoles du quartier (comparatif demandé par le CÉ)
- La programmation de la future piscine de Tétreaultville
- Un don du Club Optimiste Tétreaultville pour le voyage du 3^e cycle
- Le profil type du gestionnaire de l'école (directeur)
- La caisse scolaire
- Le calendrier scolaire
- L'allocation des ressources financières par la commission scolaire

Au cours des prochains mois, le Conseil d'établissement s'est donné comme priorité de :

- suivre la progression de l'atteinte des objectifs du projet éducatif;
- promouvoir le projet entrepreneurial de l'école et rechercher des partenaires et/ou des donateurs;
- suivre le dossier de l'agrandissement de l'école avec attention et s'assurer que le projet tiendra compte des besoins et des particularités de l'école ;
- poursuivre les activités de financement visant à permettre la tenue d'activités spéciales à l'école;
- demeurer vigilant sur les mesures à prendre pour assurer la sécurité des élèves autour de l'école.

¹ Ces documents sont disponibles sur le site web de l'école.